

Pouvoir d'achat : il est urgent d'augmenter les traitements et les salaires

Après une inflation 2021 sans précédent, il est clairement acté aujourd'hui que l'inflation 2022, présentée en début d'année comme conjoncturelle, sera en réalité structurelle. En résumé, elle sera forte et constante.

Bien entendu, l'inadmissible guerre menée par la Russie contre l'Ukraine entraînera des conséquences économiques lourdes sur les prix de l'énergie, de l'alimentaire, etc. y compris en France.

Cette situation internationale ne doit pas nous faire oublier l'incapacité du Gouvernement de répondre depuis des mois à une augmentation incessante des coûts de l'énergie, des carburants, des loyers et des produits alimentaires notamment.

Les prix des carburants continuent de flamber, et le gasoil est passé au-dessus de la barre des 2 euros le litre. Cette hausse, sans limite apparente, ne peut pas se poursuivre sans une hausse forte des traitements et salaires.

Alors que le Gouvernement semble s'orienter vers une revalorisation du remboursement des indemnités kilométriques pour les personnels se déplaçant avec leur véhicule personnel pour les besoins de leur mission, ou encore vers un renouvellement de l'indemnité inflation, la FGF-FO rappelle que ces mesures, en apparences positives, ne peuvent masquer la réalité et ne peuvent en rien remplacer des mesures générales.

Le point d'indice, gelé totalement ou partiellement depuis l'an 2000, entraîne une perte de 22 % de pouvoir d'achat. Les grilles indiciaires, sans cesse rattrapées par la hausse du SMIC, se tassent inexorablement.

Aujourd'hui, un agent en catégorie C ou en catégorie B démarre sa carrière au SMIC. La catégorie A n'est pas épargnée, démarrant seulement 14 % au-dessus du SMIC. Qui peut parler d'attractivité des carrières ? Qui peut vanter le déroulement de carrière ? Personne évidemment.

Pourtant, depuis des mois, pas une journée ne se passe sans que le dévouement et l'engagement des fonctionnaires et agents publics ne soient loués et plébiscités. Le tout dans des conditions de travail de plus en plus difficiles en raison du manque d'effectifs, des réorganisations incessantes et du manque de moyens financiers.

La reconnaissance et les congratulations des employeurs ne suffisent pas. C'est pourquoi, la FGF-FO poursuit inlassablement sa revendication d'une ouverture immédiate de négociation salariale pour revaloriser le point d'indice et pour améliorer la grille indiciaire.

Fait à Paris, le 10 mars 2022

Plus **FO**rts
Ensemble!



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

8
DECEMBRE
2022

NOTEZ
CETTE
DATE